

# Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

Siège social: 1807A Av de La Résistance-83000 TOULON  
Siret: 477 793 459 00025 - Président: Julien Mari  
E-mail: [j.mari@orange.fr](mailto:j.mari@orange.fr)  
Site web: <https://www.cil-capbrun-petitbois.org/>



## Compte rendu du Conseil d'Administration du jeudi 10 mars 2026 au YCT

Présents : Jacques Boutet, Catherine Claverie, Laurent Corbier, Marie Danièle Corne, Aline Cros, Nelly Maître, Julien Mari, François-Régis Porquet, Jean-Marie Quentel, Florian Roquette

Excusés : Jeanine De Ganay, Hélène Le Gac, Patrick Leronsox, Guy Le Roux, Annie Pinard,

### 1. Approbation du CR du 3 février 2026

Adopté à l'unanimité

### 2. Impasse Binger

Suite à notre demande du 17 février, le lendemain nous avons obtenu (via B.Sevin) la réponse de la métropole :

"Compte tenu de l'avis négatif du commissaire enquêteur concernant le projet de déclassement de l'impasse Binger la métropole a décidé de ne pas donner suite à ce dossier. L'impasse demeure publique."

Nous nous félicitons de cette décision. Notre contribution à l'enquête publique n'a pas été vaine. Une veille sur les informations en provenance de la Mairie doit être systématique.

### 3. Doléances

**3.1** Le grillage de la paroi au dessus de la plage Méjean à réparer (photos à l'appui).

Réponse de la Métropole :

« Dès observation des désordres par mes équipes nous avons sollicité auprès de la commune un arrêté de fermeture du sentier du littoral de l'Anse Méjean et mis en place le barriérage adapté.

Nous avons missionné notre bureau d'études spécialisé en géotechnique qui est notre maître d'œuvre pour la réhabilitation et l'entretien du sentier du littoral. Nous en saurons plus sur les solutions à mettre en œuvre à réception de son rapport. Dans l'attente, le site reste fermé par arrêté municipal. »

**3.2** Caniveaux du chemin de Batterie basse comblés par les alluvions. Doléance satisfaite partiellement car un caniveau reste obstrué.

**3.3** Chenilles processionnaires sur le pourtour du parking de l'anse Méjean (photo à l'appui). Les pins qui dominent la butte de la chapelle sont atteints. Nous allons relancer la mairie pour voir si on peut les sauver.

**3.4** Bas du boulevard Pezetti : problème de frottement des véhicules.

**3.5** Panneau « Interdiction de stationner » arraché et demi-rondins à refixer sur le parking de l'anse Méjean.

# Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

## 3.6 Fontaine à boire du parking Méjean bloquée d'où perte d'eau.

Une réflexion sur la nécessité de classer le site Méjean en site remarquable est engagée. Il faudra en mesurer les avantages et les inconvénients.

Nous ne manquerons dans les prochains jours de relancer la municipalité pour mettre en place un règlement propre aux espaces de promenade et de stationnement situés à l'Est des plages du Mourillon jusqu'à l'Anse Méjean.

4. Courrier du 14 février de Michel Heger sur un point de deal au bas de l'avenue Louis Sorel (photos à l'appui).

5. Permanences avec kakémono (Pins penchés et Lebrun)

Une première permanence se tiendra ce samedi à la Maison Lebrun.

6. Préparation AG du 21 mai.

Les thèmes envisagés pourraient être les suivants :

- La nouvelle ? procédure à suivre pour faire remonter nos doléances et comment y intégrer le nouvel outil promis par Massi.
- La réhabilitation du chemin de La Calade entre autres.
- L'extension et l'adaptation des droits des plages du Mourillon à l'est jusqu'à l'anse Méjean et une meilleure gestion de l'ancrage des bateaux pour préserver les posidonies et la biodiversité.
- Un marché sur la place Baratier.
- L'amélioration de la sécurité de la piste cyclable sur la Corniche.

Ils seront retravaillés lors de notre prochaine réunion. Nous allons prendre contact rapidement avec la mairie pour savoir si des élus municipaux, en grande partie nouveaux, seront présents lors de notre AG du 21 mai. (ce compte rendu est rédigé le 26 mars ...)

## 7. Calendrier des prochaines réunions

- Prochaines réunions du CA, 17h30 au YCT :  
**5 mai ; 9 juin.**
- Assemblée générale le **jeudi 21 mai** : la salle Franck Arnal a été réservée. Nous espérons, comme chaque année, pouvoir compter sur la présence d'élus de l'équipe municipale.
- Vide grenier **7 juin** (si mauvais temps 14 juin).
- La date du repas de quartier, vraisemblablement première quinzaine de septembre, sera précisée lors de notre prochaine réunion.

J.Boutet & N.Maitre